

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 05 octobre 2021

ÉLECTIONS FEDEREC

L'Assemblée Générale de **FEDEREC Plastiques** s'est réunie le 21 septembre 2021 à Paris.

Christophe VIANT, directeur d'Acteco Recycling, a été réélu à la Présidence de la filière Plastiques pour un nouveau mandat de 3 ans. Il entame son 3^e mandat.

Christophe Viant est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Rennes. Il a entamé sa carrière au sein de Sita négoce en 2001 où il était responsable grands comptes et développement. Six ans plus tard, il est nommé directeur d'agence de Chazelle tri valorisation.

En 2010, il crée la société Conteco recycling qu'il préside depuis. Christophe Viant est également associé fondateur d'Acteco recycling, depuis 2011.

Christophe VIANT sera accompagné durant son mandat par un Conseil d'administration composé de 3 Vice-Présidents : Peggy CODREANU (Véolia), Sophie SICARD (Paprec) et Pierre MOGUEROU (Suez).

À la tête de la filière Plastiques depuis 6 ans, il porte les nombreuses actions de FEDEREC auprès des instances nationales et européennes.

« Je suis très heureux de la confiance qui m'est à nouveau accordée par le conseil d'administration et très honorer de pouvoir représenter les adhérents de la filière Plastiques pour ce nouveau mandat. L'actualité réglementaire de notre filière va être chargée, extension des consignes de tri, REP emballages, réemploi et réincorporation de la matière notamment. Je m'impliquerai avec détermination pour défendre ces dossiers et représenter avec tous les administrateurs, les intérêts de FEDEREC. Je tiens d'ailleurs à saluer les administrateurs qui m'accompagnent pour relever ces nouveaux défis. » Christophe Vian

François EXCOFFIER, Président de la Fédération, ainsi que l'ensemble des membres du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration de **FEDEREC** adressent à **Christophe VIANT** tous leurs vœux de réussite et de succès dans ses fonctions au sein de la Fédération.

À PROPOS DE FEDEREC

LES ENTREPRENEURS DU RECYCLAGE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

FEDEREC est la Fédération Professionnelle des Entreprises du recyclage.

Elle est régie par le Livre IV, Titre 1^{er} du Code du Travail.

Créée en 1945, **FEDEREC** représente 1 200 entreprises soit 2 400 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières de recyclage.

FEDEREC est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.

Contacts presse : Agence Profile - 01 56 26 72 00 - federec@agence-profile.com